

3^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE

Lundi 4 juillet 2022 de 18h00 à 19h15

◆ Présents :

Mme Delange Nathalie (directrice)

Mmes Agathe Lebreton, Anne Le Mestre, Armelle Pouzoulic et Camille Claret (enseignantes)

Mme Brigitte Gambini (adjointe aux affaires scolaires)

Mme Laura Lamourec (conseillère municipale)

Mmes Aude Romieux, Anne Guéry et Alice Lelièvre, M. Xavier Lépine (représentants des parents d'élèves)

◆ Absent :

M. Dominique Yvon (maire)

◆ Mme Conan, Inspectrice de l'éducation nationale sera tenue informée de ce conseil.

◆ La secrétaire de séance est Mme Armelle Pouzoulic.

Ordre du jour

1. Projets du 3^{ème} trimestre
2. Équipements et financements de la mairie
3. Sécurité
4. Comptes OCCE
5. Rentrée 2022
6. Projets 2022 2023
7. Questions diverses

1. Projets du 3^{ème} trimestre

La plupart des projets programmés ont eu lieu et se sont bien déroulés, École et cinéma, une troisième séance pour tous les élèves ; spectacle de printemps, voyages et sorties scolaires pour les 4 classes, à Paris, à la ferme de Trémargat et au parc du Quinquis pour la classe maternelle.

◆ Radio : repoussé l'an prochain car trop de projets en cours à terminer au mois de juin.

◆ Stage de natation pour les CE1 CE2, un grand merci à l'Amicale laïque qui a permis ce séjour en finançant l'hébergement à Amzer Nevez à Ploemeur. Le coût pour les familles a été de 20 euros pour la semaine. Pour l'année prochaine, une autre formule est à l'étude avec les conseillères pédagogiques de la circonscription: aller/retour dans la journée avec 2 séances par jour 2 fois par semaine.

◆ La classe de CM a obtenu le renouvellement de labellisation pour l'Aire Marine éducative de Kersauce-Les Saisies et une demande de subvention a été déposée à l'OFB pour poursuivre l'an prochain. Les élèves ont tenu un stand au marché mardi 28 juin pour présenter l'AME à la population.

◆ Le projet danse avec Marine Chesnais a été un grand succès . Nous remercions la municipalité pour le prêt des salles. Le film documentaire tourné par Sylvain Marmugi sera présenté pendant le FIFIG.

◆ Le projet jardin a été mis à mal par les restrictions d'eau.

2. Équipements et financements de la mairie

◆ Commandes scolaires

Elles se répartissent en plusieurs postes et sont un peu plus élevées que l'année dernière en raison de l'augmentation du nombre d'élèves mais aussi du prix des fournitures en particulier celui du papier.

Fonctionnement : manuels, fichiers et cahiers, papier pour la photocopieuse et petites fournitures diverses pour toute l'année scolaire.

Cette commande a été validée auprès du fournisseur PICHON pour un montant de 6428 euros pour 88 élèves soit 73 euros par élève pour l'année complète.

Madame Gambini indique qu'une participation forfaitaire par enfant sera proposée à partir de l'année prochaine afin de pouvoir anticiper les dépenses.

Investissement : Aménagement des classes, petit mobilier, matériel de sport, jeux de cour.

La partie commandée chez PICHON a été validée pour 1037 euros.

La partie commandée chez MANUTAN a été validée pour 1783 euros.

Ce qui fait un total de 2820 euros.

Nous avons également fait une demande pour améliorer l'aménagement de la cour avec une table de ping pong. Mme Gambini nous informe que cet achat sera reporté à la rentrée 2023.

Bibliothèque : Renouvellement de quelques albums et romans comme nous l'avons fait l'an dernier.

La liste a été déposée à la librairie principale, nous attendons leur confirmation.

S'ajoutent à ces commandes, tous les produits d'entretien pour l'année, les produits de soin et les cartouches d'encre pour l'imprimante.

◆ Travaux d'été

Nous devons faire le tour de l'école avec les employés des services techniques vendredi 8 juillet et j'enverrai une copie de la liste en mairie.

Pas d'information sur les dates du grand ménage de l'école.

◆ Numérique

Nous avons des problèmes récurrents de connexion Internet. Cela ne nous permet pas d'utiliser au mieux les équipements informatiques qui nous ont été donnés lors de la dotation numérique. Yann Roland, responsable informatique de la commune, est intervenu mais le problème n'est pas résolu, il nous a signalé que l'école allait être raccordée à la fibre pendant l'été. Nous espérons que cela résoudra les problèmes.

Lors de la dotation numérique, il n'a pas été prévu de vidéoprojecteur pour la 4ème classe, est-ce que cela pourrait être envisagé pour la rentrée prochaine? Madame Gambini en parlera à Monsieur le maire.

De la même manière, nous avons un problème d'obscurité dans les classes qui ne nous permet pas d'utiliser au mieux les vidéoprojecteurs, serait-il possible de prévoir dans toutes les classes des rideaux occultants ? Madame Gambini en parlera à Monsieur le maire.

3. Sécurité

◆ Séparation École/Collège

En raison des normes de sécurité qui nous sont imposées dans les établissements scolaires, le conseil d'école réunit les 5 juillet et 21 octobre 2021, avait demandé à ce qu'une séparation soit installée entre l'école primaire et le collège des îles du Ponant.

En effet, les autres solutions envisagées en particulier celle de fermer le portail intermédiaire n'a pas été retenue car il n'y a pas de toilettes pour les élèves de primaire du côté de notre cour de récréation.

Suite à la proposition de Mme Gambini de réaliser cette séparation, nous nous sommes concertés le 10 mars 2022 avec Mme Kervadec, principale du collège et le personnel technique du collège afin de réfléchir à la meilleure séparation possible pour les deux établissements.

Le 4 avril, Mme Delange a rencontré M. Bihan, chef des pompiers, afin de vérifier les accès d'urgence qui pourraient être modifiés par cette séparation.

Suite à ces concertations, nous avons établi un plan provisoire de la clôture qui reste soumis à une autorisation lors de la déclaration des travaux. L'ensemble de ces informations a été transmis à la mairie le 25 avril 2022.

Le 13 juin, Mme Kervadec nous a transmis ce mail :

Dans le cadre de la mise en place d'une séparation entre la cour du collège et l'école primaire, nous attirons votre attention sur un point important : l'entrée de la cour du collège ne mesure que 2,70m. Il ne semble donc pas possible qu'un camion de pompier puisse passer par cette entrée (A vérifier avec les pompiers). L'entrée des pompiers se fait donc exclusivement par l'entrée de l'école primaire. De ce fait, lors de la déclaration de travaux que vous serez amené à faire, il conviendrait d'interroger les pompiers sur ce sujet. De même, ne faudrait-il pas aussi interroger le Conseil départemental du Morbihan en tant que propriétaire des locaux ?

Nous demandons à la mairie où en est le sujet. Il n'y a pas d'avancée concernant la clôture, la déclaration de travaux n'a pas encore été déposée. La mairie se demande si l'installation de toilettes dans la cour de l'école ne serait pas moins onéreuse que l'installation d'une barrière et d'un nouveau portail. Des devis vont être réalisés. Les enseignantes et les parents sont très favorables à l'installation de toilettes.

4. Comptes OCCE

◆ Voyages et sorties scolaires :

TOTAL approximatif : 18 000 €

Participation des parents :

- Gratuit pour les sorties à la journée (parc du Quinquis pour la classe maternelle, 2 sorties à Lorient pour le projet danse de la classe de CM : Domaine de Kerguéhennec et Théâtre Quai 9)
- 20€ par enfant pour la semaine à la piscine.
- 160€ par élève (100 € pour le deuxième enfant et gratuit pour le 3^e) pour les autres séjours (Paris et ferme pédagogique de Trémargat).

6160 € : participation des parents.

350 € : subvention de la région Bretagne pour le projet danse.

Environ 11000€ : subvention amicale laïque (déjà 4000€ versés)

◆ Achat de petit matériel pour l'école :

- antivols, ballons, casquettes, goûters... : 94€

◆ Achats pour les classes :

Maternelle : 193€ (jeux de société + goûters)

GS/CP : 466€ (achat petit matériel)

CE : 156€ (achat petit matériel)

CM : 134€ (abonnement 1 Jour 1 Actu et concours Kangourou)

◆ Noël : 1 050€

(cadeaux + goûter)

(1 000€ remboursés par amicale laïque)

5. Rentrée 2022

Depuis le dernier conseil d'école, les prévisions d'effectif ont encore augmenté.

Prévisions Effectifs 2022 2023	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
	12	11	8	10	9	6	14	12	8	90

◆ Répartition dans les 4 classes :

- Classe de TPS PS MS 31 élèves en fin d'année (environ 24 à la rentrée)
- Classe de GS CP 19 élèves
- Classe de CE1 CE2 20 élèves
- Classe de CM1 CM2 20 élèves

Nous nous interrogeons sur la place dans la salle de sieste. Avec 11 PS et 2 MS nés en fin d'année qui auront encore besoin de dormir à la rentrée, la salle de sieste est complète ; des lits superposés homologués pour les enfants de moins de 6 ans existent chez le fournisseur MANUTAN. Un point sera fait à la rentrée pour avoir les effectifs exacts afin de commander des lits. La mairie donne son accord.

Mme Le Mestre a renouvelé sa demande de travail à temps partiel qui a été validée; il y aura donc une ou un enseignant en poste dans sa classe une journée par semaine à la rentrée prochaine ainsi que dans la classe de CM pour la décharge de direction.

Nous ne connaissons pas encore la ou les personnes qui seront nommées sur ces postes.

6. Projets 2022 2023

En cours d'élaboration :

- ◆ Conseil municipal des enfants (4 élèves de CM1/CM2 élus pour 2 ans)
- ◆ École et cinéma
- ◆ Voile CM1/CM2 : 5 demi-journées offertes par Lorient agglomération à partir du vendredi 2 septembre
- ◆ Initiation au breton pour toutes les classes
- ◆ AME environ une sortie par mois
- ◆ GS/CP: Projet Mélanie Busnel avec une artiste plasticienne. Madame Le Mestre demande si la mairie serait d'accord pour exposer les œuvres dans différents endroits de l'île. La mairie attend de voir un projet plus complet pour prendre une décision, mais elle est à priori intéressée.
- ◆ École dehors
- ◆ Suite de l'exploitation du jardin

7. Questions diverses

Aucune

Ile de Groix, le 04/07/2022

La Directrice
Mme Nathalie Delange

La secrétaire de séance
Mme Armelle Pouzoulic

